



Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2015

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Introduction

Le rapport financier trimestriel de l'Office national de l'énergie...

- devrait être lu parallèlement avec le budget principal des dépenses;
- a été établi par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor;
- n'a pas fait l'objet d'une vérification ou d'un examen externe.

Une description sommaire des activités de programme de l'Office se trouve dans la partie II du [Budget principal des dépenses](#).

Au cœur des priorités de l'Office nous retrouvons ce qui suit : être actif dans le domaine de la sécurité; se rapprocher des Canadiens; faire preuve d'excellence en matière de réglementation.

Le financement de l'Office provient d'autorisations parlementaires annuelles. L'Office recouvre ultérieurement la majorité de ses dépenses auprès des sociétés qu'il réglemente et les montants recouvrés sont déposés dans le Trésor du gouvernement du Canada.

Méthode de présentation du rapport

Le présent rapport trimestriel a été produit par la direction à l'aide d'une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint au rapport inclut les autorisations de dépenser accordées par le Parlement et utilisées par l'Office, de manière cohérente avec le budget principal des dépenses et le budget supplémentaire des dépenses pour l'exercice 2015-2016. Le présent rapport trimestriel a été établi à l'aide d'un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière ayant trait à l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut pas dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées sous forme de limites annuelles, au moyen de lois de crédits, ou sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées, au moyen de lois.



Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2015

L'Office utilise la méthode de la comptabilité financière intégrale pour préparer et présenter ses états financiers annuels, qui font partie du processus de rapport sur le rendement. Néanmoins, les autorisations de dépenser votées par le Parlement demeurent axées sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs à ce jour

Dépenses réelles

- Les dépenses relatives au personnel à ce jour à la fin du premier trimestre sont inférieures de 2,8 millions de dollars à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. Cet écart est attribuable au versement d'indemnités de 3,7 millions de dollars au premier trimestre de 2014-2015 (découlant de l'élimination du programme d'indemnités de départ des employés représentés). La différence de 0,9 million de dollars est le résultat d'une augmentation des dépenses relatives au personnel en 2015-2016 en rapport avec un financement accru pour les audiences Énergie Est et Impériale Beaufort.
- Le déménagement des bureaux de l'Office en 2014-2015 a été à l'origine de diverses dépenses, et au premier trimestre de l'exercice en question, elles surpassaient de 2,0 millions de dollars celles enregistrées au premier trimestre de 2015-2016. On remarquera en particulier que les dépenses pour les services professionnels et spéciaux ont ainsi régressé de 1,8 million de dollars pour le trimestre par rapport à celui correspondant de l'exercice précédent.
- La baisse de 1,6 million de dollars des autres subventions et paiements découle d'un paiement de transition unique au premier trimestre de 2014-2015 visant la mise en œuvre de l'arriéré de paiement salarial par le gouvernement du Canada.

Dépenses prévues

Les écarts au chapitre des dépenses prévues en 2015-2016 comparativement à l'exercice précédent sont les suivants :

- L'augmentation de 5,4 millions de dollars des dépenses prévues comparativement à ce qu'elles étaient dans le budget principal de 2014-2015 découle principalement d'une hausse du financement pour les audiences Énergie Est et Impériale Beaufort.



Office national
de l'énergie

National Energy
Board

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2015

Risques et incertitudes

Vu la nature du mandat de l'Office, les dépenses varient en fonction d'événements prévus et imprévus, à l'interne comme à l'extérieur, qui sont à l'origine d'incertitudes et de pressions sur les ressources. Les responsabilités de l'Office ne sont pas uniquement façonnées par les tendances émergentes en matière énergétique, mais aussi par l'analyse proactive des tendances dans les domaines de la sécurité, de l'environnement et de l'économie ainsi que dans la société en général. Ces tendances peuvent influencer sur la capacité de l'Office de s'acquitter de ses obligations dans l'intérêt public canadien.

Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

L'Office a eu droit à un financement supplémentaire en 2015-2016 pour les audiences Énergie Est et Impériale Beaufort qui a été à l'origine d'un accroissement de ses autorisations.

Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :

Le président et premier dirigeant,

La dirigeante principale des finances,

C. Peter Watson, P. Eng. FCAE

Paula Futoransky

*(Calgary, Canada)
(28 août 2015)*



Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 30 juin 2015

ÉTAT DES AUTORISATIONS (non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Exercice 2015-2016			Exercice 2014-2015		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016*	Crédits utilisés au trimestre terminé le 30 juin 2015	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice terminé le 31 mars 2015*	Crédits utilisés au trimestre terminé le 30 juin 2014	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses de fonctionnement	68 581	15 728	15 728	64 555	21 748	21 748
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 184	2 046	2 046	6 761	1 690	1 690
Total des autorisations budgétaires	76 765	17 774	17 774	71 316	23 438	23 438
Autorisations non budgétaires						
Total des autorisations	76 765	17 774	17 774	71 316	23 438	23 438

Voir le tableau qui suit pour un complément d'information

* Ne comprend que les autorisations disponibles accordées par le Parlement à la fin du trimestre.



Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 30 juin 2015

DÉPENSES BUDGÉTAIRES PAR ARTICLE COURANT (non vérifié)

	Exercice 2015-2016			Exercice 2014-2015		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016	Crédits utilisés au trimestre terminé le 30 juin 2015	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice terminé le 31 mars 2015	Crédits utilisés au trimestre terminé le 30 juin 2014	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Dépenses						
Personnel	56 901	15 203	15 203	47 735	17 974	17 974
Transports et communications	3 617	508	508	4 193	472	472
Information	689	10	10	799	39	39
Services professionnels et spéciaux	9 934	999	999	11 580	2 322	2 322
Locations	689	368	368	799	74	74
Réparation et entretien	689	389	389	799	508	508
Services publics, fournitures et approvisionnements	344	85	85	399	64	64
Acquisition des terrains, de bâtiments et de travaux	–	5	5	–	–	–
Acquisition de machines et de matériel	1 206	27	27	1 398	434	434
Paiements de transfert	3 214	170	170	3 614	–	–
Frais de la dette publique	–	–	–	–	–	–
Autres subventions et paiements	–	10	10	–	1 551	1 551
Total des dépenses budgétaires	77 283	17 774	17 774	71 316	23 438	23 438
Moins :						
Total des produits affectés aux dépenses	518	–	–	–	–	–
Total des dépenses budgétaires nettes	76 765	17 774	17 774	71 316	23 438	23 438